

KOSHU	
Département	Yamanashi
Ville	Koshu
Superficie	264,01km ²
Population	33 051 habitants
Jumelage / Partenariat avec...	Beaune
Renseignements (adresse / tél / mail)	Service de la vie citoyenne 1085-1 Kamiozo Enzan Koshu-shi Yamanashi-ken 0553-32-5583 shimin@city.koshu.lg.jp



1. Situation et aspects géographiques de la collectivité (env. 4 lignes)

La ville de Koshu est située au nord-est du département de Yamanashi. Nous avons un climat d'arrière-pays : grande différence de température entre le jour et la nuit, durée longue d'ensoleillement, peu de pluviosité, terrains perméables. C'est un climat propice à la culture fruitière (raisin, pêche etc.). On y arrive facilement des grandes villes comme Tokyo.

2. Bref historique de la collectivité (env. 4 lignes)

La ville de Koshu a été créée en novembre 2005 à la suite de la fusion de trois communes : Enzan, Katsunuma et Yamato. « Koshu » est un autre nom du « pays de Kai » (l'ancien nom du département de Yamanashi). Dans la ville, il existe beaucoup de produits portant le nom de Koshu, par exemple : cépage de Koshu, vin de Koshu, pierre de Kurama de Koshu, kaki de Koshu. La ville tire son nom de cette appellation.

3. Particularités (env. 4 lignes)

Koshu est un pays historique avec les vestiges de sites liés à trois générations de la famille des Takeda, grands seigneurs de guerre. La ville est connue pour son cépage de Koshu (cépage purement japonais) et est le berceau viticole du Japon. Koshu est une ville charmante où s'harmonisent une grande région montagneuse avec des ravins, des vergers et des champs bien aménagés, ainsi que des monuments historiques et culturels.

4. Principaux secteurs d'activité ; spécialités et/ou produits locaux (env. 4 lignes)

Notre industrie principale est l'agriculture, particulièrement la culture fruitière et les fermes touristiques. Nos spécialités sont le raisin, la pêche, la prune, la cerise, le kaki séché et le vin.

5. Manifestations et activités avec la France ou promotion de la collectivité (env. 4 lignes)

L'envoi de délégations de collégiens, la génération future, à notre ville jumelée, Beaune, sert à cultiver leur cosmopolitisme, à approfondir l'entente internationale et à former une collaboration internationale à travers des échanges amicaux tels que le séjour dans des familles françaises.

En 2010, le label Koshu a été inscrit à l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), ce qui permet au vin de Koshu (甲州) d'être exporté vers l'Union européenne, et ce vin commence à être apprécié dans le monde entier.

6. Quels exemples de bonnes pratiques souhaitez-vous partager avec les collectivités françaises et japonaises ? (un thème, un projet, une expérience...)